

Intégration professionnelle (IP)

Vous souhaitez constituer un dossier de candidature actualisé et attractif qui vous correspond et met en valeur vos compétences et votre expérience ? Vous avez besoin de conseils pour élaborer une stratégie de candidature efficace ? Vous souhaitez développer votre réseau de manière ciblée et apprendre à mener vos entretiens d'embauche avec compétence ?

Dans le cadre de la mesure Intégration professionnelle, des spécialistes en matière de candidature vous proposent un soutien compétent et adapté à vos besoins.

Quels sont les objectifs de la mesure Intégration professionnelle ?

Dans le cadre de la convention d'objectifs, vous fixez vos priorités avec votre conseiller/ère en personnel :

- Réalisation d'un bilan avec indications concernant vos chances sur le marché de l'emploi et votre potentiel professionnel ;
- Identification des raisons expliquant les échecs répétés de vos candidatures ;
- Indication d'emplois possibles sur le marché du travail ou d'alternatives professionnelles ;
- Préparation aux entretiens d'embauche ;
- Elargissement de votre réseau professionnel.

Remplissez-vous les conditions de participation ?

Vous

- souhaitez réfléchir à vos chances sur le marché du travail ;
- avez besoin d'un bilan individuel ;
- êtes disposé-e à vous initier à de nouvelles technologies d'information et de communication ;
- pouvez bien vous faire comprendre en français à l'oral et à l'écrit dans les situations du quotidien (au moins niveau B1) ;
- connaissez l'alphabet latin et pouvez le lire et l'écrire ;
- pouvez assumer un taux d'activité de 20 % minimum.

Quels résultats obtenez-vous avec la mesure Intégration professionnelle ?

En fonction de la convention d'objectifs fixée avec votre conseiller/ère en personnel, vous disposerez :

- d'un dossier de candidature actualisé, complet, efficace et adapté au destinataire (y compris lettre de motivation et profil de compétences) ;
- d'une stratégie de candidature appropriée pour prospecter le marché du travail ouvert et caché ;
- d'une stratégie pour l'activation et l'élargissement du réseau de relations ;
- d'un guide personnalisé de préparation aux entretiens d'embauche.

Vous avez des questions ?

Pour toute question ou pour obtenir des renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à votre conseiller/ère en personnel.

Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans votre recherche d'emploi.

